

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La MRC de La Nouvelle-Beauce signe une entente avec la SORAC pour récupérer gratuitement les appareils de réfrigération et de congélation commerciaux et institutionnels.

Sainte-Marie, 17 août 2026 – La MRC de La Nouvelle-Beauce a signé une entente avec la Société de récupération des appareils commerciaux (SORAC), l'organisme de gestion reconnu par RECYC-QUÉBEC ayant le mandat de mettre en œuvre un programme de responsabilité élargie des producteurs (REP) pour les appareils de réfrigération et de congélation commerciaux et institutionnels arrivés en fin de vie utile. **Grâce à cette entente, ces appareils situés sur le territoire de la MRC, pourront être récupérés selon les normes environnementales en vigueur.**

Ce partenariat marque une avancée concrète pour la région en matière de gestion environnementale, en offrant un service spécialisé pour ce type de récupération.

La SORAC est le premier organisme au Québec et au Canada à mettre en œuvre un programme de responsabilité élargie des producteurs visant exclusivement les appareils de réfrigération et de congélation de type commercial et institutionnel. Depuis le 30 septembre 2022, il est interdit de récupérer ou de valoriser un produit visé par le Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises (RRVPE), ou d'en confier la récupération ou la valorisation autrement que dans le cadre d'un programme officiel de REP.

Les produits visés par le programme de la SORAC comprennent notamment :

- Réfrigérateurs et congélateurs;
- Cellules de refroidissement;
- Celliers réfrigérants;
- Refroidisseurs à vin;
- Présentoirs et îlots réfrigérés;
- Machines à glaçons;
- Distributeurs réfrigérants automatiques d'aliments ou de boissons;
- Machines distributrices réfrigérées;
- Appareils réfrigérés de type laboratoire ou médical.

Consultez la liste complète des produits visés sur le [site web](#) de la SORAC. Sont exclus du programme les produits de plus de 400 kg et ceux de moins de 2,5 pieds cubes.

Ces appareils, qui se retrouvent sur le territoire de la MRC de La Nouvelle-Beauce, pourront être déposés dans les écocentres suivants afin qu'ils soient pris en charge par la SORAC :

Écocentre régional de La Nouvelle-Beauce situé à Sainte-Marie

1690, boulevard Vachon Nord, Sainte-Marie

Écocentre régional de La Nouvelle-Beauce situé à Frampton

10, route Boulet, Frampton

Les appareils seront ensuite **pris en charge gratuitement par la SORAC** pour l'ensemble des opérations de récupération.

**Les commerces et les institutions souhaitant se départir d'une grande quantité d'appareils sont invités à communiquer directement avec la SORAC.*

Le recyclage des appareils

La collecte et le recyclage de ces produits en fin de vie permettront de récupérer jusqu'à 97% de leurs composantes et de réduire l'utilisation de matières premières.

Chaque appareil recyclé de façon sécuritaire permet d'éviter le rejet d'une tonne de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère, ce qui équivaut à près de 4 400 km parcourus avec un petit VUS ou une voiture berline. La SORAC vous invite à visiter son [site Web](#) et visionner sa [capsule vidéo](#) pour en apprendre davantage sur les impacts que peuvent avoir ces appareils sur l'environnement lorsqu'ils se retrouvent dans les sites d'enfouissement.

« Nous travaillons activement avec nos partenaires et les municipalités afin de faire face aux défis de collecte de ces appareils, pour lesquels il n'y a pas encore d'endroits au Québec, tels les écocentres, où il est prévu de les recueillir officiellement.

Cette entente avec la MRC de La Nouvelle-Beauce permettra grandement de faciliter le processus de collecte sur le territoire. Nous sommes confiants et déterminés à poursuivre nos efforts afin de détourner ces appareils des sites d'enfouissement et de contribuer à un bilan environnemental positif en minimisant les émissions de GES dans l'atmosphère. » - Nathalie Desjardins, directrice générale, SORAC.



-30-

Sources :

MRC de La Nouvelle-Beauce

Cynthia Gagnon

Agente aux communications

418 387-3444, poste 4161

cynthiagagnon@nouvellebeauce.com

SORAC

Nathalie Desjardins

Directrice générale

1 888-728-9169, poste 301

nathalie@sorac.ca